



---

## Compléments de réflexion sur les Hydroliennes dans le Golfe du Morbihan !

Le projet des hydroliennes du Golfe, vu sous un angle différent :

Petit rappel des besoins annuels en énergie :

1. France (chiffre 2020) : 2.650.000 GWh
2. GMVA (chiffre 2018) : 4.141 GWh

A comparer aux productions espérées :

- Production annuelle espérée du parc éolien off-shore Morbihan (250 Mw avec facteur de charge à 0,3) : 657 GWh.
- Production annuelle qui serait induite par le test hydrolien dans le Golfe du Morbihan (0,5 Mw avec facteur de charge 0,5) : 2,2 GWh !

En 2020, la production énergétique Française était à 46 % d'origine "Énergies Fossiles".

L'énergie biomasse (énergie renouvelable) est émettrice de GES (gaz à effet de serre) donc de carbone.

En observant ces chiffres on s'aperçoit que le projet hydrolien dans le Golfe ne sert à rien en terme de production énergétique.

Sa seule utilité pourrait être une avancée de la connaissance et de la maîtrise de cette production d'énergie non carbonée, ainsi que son impact sur l'environnement marin.

En outre ces objectifs ne semblent pas très bien définis.

Mais est-ce bien raisonnable de venir jouer à l'apprenti sorcier dans un Parc Naturel tel que celui du Golfe du Morbihan déjà abimé ?

---

## LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN



---

Qu'attendent *précisément* Sabella, UBS et Morbihan énergies de cette expérience ?

*Quelles attentes et motivations pour Sabella d'avoir fait monter l'entreprise General Electric à son capital et la faire siéger à son CA début 2021 ?*

Encore des questions que nous posons au commissaire enquêteur !

Maintenant, imaginons que ce test puisse permettre de réels progrès.

Disons un facteur de charge de 0,6 soit un gain de 20 %.

À cet effet, Sabella devrait mettre en production l'équivalent de 20 hydroliennes de 500 Kw avec un facteur de charge de 0,6.

*Cela donne une énergie annuelle produite de 52,6 GWh.*

*Bien loin des besoins annuels de GMVA rappelés en 1<sup>ère</sup> page !*

C'est donc une ou plusieurs autres solutions de remplacement qu'il va falloir réellement rechercher et appliquer pour décarboner notre territoire à l'Horizon 2050 !!

Si tout le monde sait qu'un changement de mode d'énergie est obligatoire, une majorité d'habitants du territoire, pour des motifs quasi identiques à ceux que nous développons, estime que le Golfe du Morbihan n'est pas un terrain de tests et essais.

Technologie ancienne, testée, retestée, elle a été abandonnée par des « poids lourds » du secteur.

Pourquoi, surtout au vu des sommes importantes engagées à perte !

Cela n'est-il pas de nature à douter quant aux fiabilité et rentabilité d'un tel système d'hydroliennes à palles ?

---

## LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

*Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.*  
Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan Siège social : mairie de Baden 56870.  
Adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN 06.67.11.19.51  
<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> [admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org) <https://www.facebook.com/LES.AGM/>



---

En vrac, nous avons nombre de questions complémentaires :

- Destruction des zostères marines ?
- L'aspect maintenance ne semble pas bien apparaitre dans le dossier alors qu'il s'agit d'un élément majeur !
- Situation quelque peu ubuesque au regard des résultats négatifs d'essais dans le monde et notamment à Ouessant !
- Il n'est quasiment pas évoqué les problématiques d'une logistique aussi démesurée que destructrice.
- À part pondre des arrêtés d'interdiction de circuler sur des pans entiers de la surface du Golfe pour cause de mouillages de barges et autres navires de transport et de levage ; quelles solutions concrètes sont-elles proposées pour ne pas gêner la navigation de plaisance ?
- Des pollutions dues aux fuites des huiles des rouages des machines ont-elles été appréhendées ?
- Un état des lieux quantitatif de l'[ichtyofaune](#) a-t-il effectué pour un bilan objectif de cette immersion d'hydroliennes ?
- Est-il besoin d'évoquer le niveau des gaz à effet de serre que vont produire ces machines et dont MHE nous indique que l'empreinte carbone serait équivalente à une centrale à charbons !

Autant de motifs complémentaires pour contester cette « installation d'essais » !

D'un côté, il nous est demandé de participer à la préservation du Golfe et en parallèle il nous faudrait accepter qu'il soit attaqué, qu'il se fragilise encore plus qu'il n'est !

Où est la logique ?

Déjà en 1920, des études avaient été lancées ; pour quels résultats ?.

Aucun de concret ; elles concluaient à une mise en danger de la

---

## LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN



---

pêche et l'ostréiculture.

Au mieux des intérêts de l'environnement, des analyses pointues et comparatives, notamment de l'existant faune, flore, biodiversité, passages des poissons et autres espèces vivantes, auraient dû être effectuées avant le dépôt du dossier, a minima dans les zones où MHE envisage l'immersion de ses 2 hydroliennes.

Maintenant, si nous étions tous possesseurs d'un moulin à marées, nous pourrions installer une micro hydrolienne de 5 Kw ce qui permettrait de disposer de plus de 20 MWh annuels, donc largement de quoi être autonome en besoin énergétique individuel !

Mais ceci est encore du domaine du rêve !

Pour le conseil d'administration

Patrick Ageron

Président en exercice

31 juillet 2022

[agfcs@orange.fr](mailto:agfcs@orange.fr)

+33 6 67 11 19 51

---

## LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

*Membre du conseil et du bureau des associations du PNR. Délégué général auprès du comité syndical.*

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20 janvier 2014 et en janvier 2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan Siège social : mairie de Baden 56870.

Adresse postale : 4, route de Kervernir – 56870 BADEN 06.67.11.19.51

<https://www.amisdugolfedumorbihan.org> [admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org](mailto:admin.agm@amisdugolfedumorbihan.org) <https://www.facebook.com/LES.AGM/>